

L'Electeur

POLITIQUE, CARICATURE ET CRITIQUE.

Première année.—No. 10.

A. GUERARD & CIE.

Quebec, 21 Juillet 1866.

ABONNEMENT.

Ville, trois mois	45 sous
Campagne	30 sous
Chaque numéro	4 sous

L'ELECTEUR

Paraît le Samedi de chaque semaine.

Toute correspondance concernant la rédaction doit être adressée franco à

A. GUERARD et Cie, PROPRIÉTAIRE.
Rue St. Marguerite, No. 45.

L'ELECTEUR

Se vend chez M. E. Balzaretti No. 39 Rue du Pont, St. Roch; M. G. A. Delille Manufacturier de tabac, Faubourg St. Jean; M. Hardy libraire, Basse-ville; M. Bellerive et Laforce, Maison des Bains, Haute-ville; M. Bastien barbier, rue St. Joseph; M. Marier barbier, rue St. Joseph; M. Crémazie, libraire, à la Haute-Ville; M. Wm. Dalton, coin des rues Craig et St. Laurent, Montréal.

Les personnes à qui nous adressons L'ELECTEUR sont priées de le renvoyer s'ils ne s'abonnent pas.

QUEBEC;

SAMEDI, 21 JUILLET, 1866

CONFEDERATION.

X.

(Suite.)

Dans cette revue générale du projet de la Confédération il nous est impossible de ne pas nous arrêter un instant sur les énormes dépenses que nécessitera ce grand changement. D'abord, l'on sait que les revenus de toutes les provinces formeront le revenu du gouvernement qui, en même temps, prend à sa charge les dettes des mêmes provinces. Le montant collectif de ces dettes, formant la dette fédérale, sera réparti entre les diverses provinces suivant leurs populations, et représentera pour chacune d'elles un capital dû de \$25 par tête. Mais si la dette de chaque province, ainsi répartie, ne s'élève pas à un capital de \$25 par tête pour sa population, elle pourra retirer l'intérêt à 5 par cent sur la différence. Dans cet arrangement, le Canada, loin d'avoir quelque chose à retirer, devra probablement payer une assez forte somme pour l'intérêt du surplus de sa

dette évaluée à \$25 par tête; la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick recevront une légère balance, tandis que l'Isle du Prince-Edouard et celle de Terre-Neuve, ayant une faible dette, retireront un montant très-considérable, \$225,000, environ.

Le gouvernement fédéral s'étant emparé des revenus de chaque province, alloue aux gouvernements locaux, pour subvenir aux besoins de leur administration, la somme de 80 cts par chaque tête de la population comptée sur le recensement de 1861.

Et pour cet effet l'on évalue la population de Terre-Neuve à 130,000 âmes. Cette somme sera payée semi-annuellement, à l'avance.

De plus le Nouveau-Brunswick recevra annuellement une somme additionnelle de \$63,000, pendant 10 ans, plus l'intérêt.

Terre-Neuve recevra aussi annuellement, de surcroît, la somme assez ronde de \$15,000. Ces chiffres sont assez éloquentes pour épargner tout commentaire sur la part qui nous est faite.

L'on voit par ces générosités que l'on fait aux provinces du Golfe qu'elles reçoivent pour les dépenses de leurs gouvernements locaux plus que leurs revenus ne pourront jamais donner au gouvernement fédéral.

Qui nous aidera donc à payer le surcroît de dépenses exigées par le gouvernement fédéral? Est-il raisonnable de croire que le Canada pourra supporter ces dépenses, à moins qu'on en vienne aux taxes directes après avoir épuisé tout le système des taxes indirectes?

Aujourd'hui que nous sommes seuls, que les taxes des douanes sont élevées à un point tel qu'on peut à peine songer à les augmenter davantage, où en sommes-nous rendus? Nos revenus ne suffisent pas à rencontrer nos dépenses, notre déficit augmente avec une effrayante rapidité, et nous sommes presque à la veille d'une banqueroute. Que sera-ce avec la Confédération quand, avec toutes les dépenses que nous avons aujourd'hui, nous serons obligés de soutenir en sus tout le rouage coûteux du gouvernement fédéral?

Voyons plutôt.

10. Vice-royauté.—Personne ne doute que cette Confédération, dont on ignore encore le nom, verra un vice-roi à la tête des affaires. M. Cartier d'ailleurs a pris soin de nous en assurer dans un discours à Halifax, en disant: "nous savons très-bien qu'aussitôt la Confédération établie elle sera érigée en vice-royauté; à la tête de laquelle nous pourrions espérer voir un

membre de la famille royale." On sent ici que le voyage du Prince de Galles et de sa suite avait un autre but qu'un simple voyage à travers de vastes domaines. Cependant personne n'en plus ne réfléchit peut-être assez aux frais énormes qui entraîneront un cour calquée sur les ridicules qui environnent les trônes européens, sur cette suite innombrable de courtisans, ces riches mendjants qui n'ont d'honneur que le nom et sont prêts à tout vendre pour des récompenses, des postes importants, des présentations à l'étranger.

20. Les deux chambres fédérales.—Avec la vice-royauté les ministres de ces chambres de vront mener un train princier et par conséquent recevoir des salaires en proportion des dépenses que réclamera leur position. Pour soutenir la dignité de ce gouvernement vice-royal, pour permettre aux chambres locales de rivaliser avec les chambres fédérales, il faudra de l'argent, et pour en obtenir on écrasera le peuple de impôts de toutes espèces. La richesse, le bien-être croîtront au sommet de l'échelle sociale, mais au pied, chez le peuple, la misère, la dégradation qui en est malheureusement presque toujours la suite inévitable, augmenteront d'après la même proportion. L'Angleterre nous en offre un exemple frappant. Tout ce qui est à la tête des affaires a des fortunes immenses, colossales; mais au bas, règne une misère épouvantable, dégoûtante, dont aucun pays du monde n'offre un aussi navrant spectacle.

30. Chemin de fer intercolonial.—Cette entreprise gigantesque et indispensable, paraît-il, coûtera des sommes immenses, le Grand-Tronc est là roulant sur l'or canadien pour le prouver. Elle sera cependant doublement inutile, pour nous du moins; d'abord, parce que l'expédition des marchandises du Canada coûte moins cher par la voie de Portland qu'elle coûtera par la voie de Halifax, ensuite parce que ce chemin, longeant les frontières, en passant par le Nouveau-Brunswick, sera inutile en temps de guerre, but principal pour lequel on le construit, car dès le commencement des hostilités, l'ennemi le briserait complètement.

40. Ouverture de communication avec la Baie d'Hudson.—On veut s'annexer les régions de l'ouest. On ne réfléchit peut-être pas assez, que ces vastes déserts qui ne rapporteront aucun revenu, au moins pendant bien des années, engloutiront des sommes fabuleuses. Le seul avantage qu'en retirera la Confédération, sera de dominer sur un vaste territoire. Le résultat